

C O N S E I L M U N I C I P A L

Séance n°43 du 05 décembre 2013

COMPTE RENDU SOMMAIRE

(en application du Code général des collectivités territoriales)

Date de convocation : 29 novembre 2013

Date d'affichage : 29 novembre 2013

Nombre de conseillers : En exercice : 29

Présents : 22 jusqu'au point n°3 – 23 à partir du point n°4

Votants : 28

L'an deux mil treize, le dix neuf décembre, le conseil municipal de Courdimanche, légalement convoqué, s'est réuni à l'hôtel de ville, salle Claire Girard, en séance publique sous la présidence de Madame Elvira JAOUEN, Maire.

Étaient présents :

Mme Elvira JAOUEN, M. Pascal CRAFFK, Mme Roseline DROUIN, M. Didier DAGUE à partir du point n°4, M. Yves RIPOCHE, Mme Sylvette AMESTOY, M. Xavier COSTIL, Mme Anne-Claire LE BOLLOCH, M. Alain WURTZ, Mme Marie-France TRONEL, M. Pascal HOUEIX, M. The Hung PHAM, Mme Isabelle THENON, M. Christophe PRAS, M. Hussen KEBE, M. Christophe LHARDY, Mme Sandra POPIELUCH, Mme Séverine AUBERT, Mme Linda HELLA, M. Régis GENET, Mme Joëlle COLLET, Mme Mylène BEYAERT, M. Raymond DAUVERGNE, Mme Chantal de SARAN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Didier DAGUE	avait donné pouvoir à M. Hussen KEBE jusqu'au point n°3
Mme Francelyse ADAM	avait donné pouvoir à Mme Isabelle THENON
M. Amar HADDOU	avait donné pouvoir à Alain WURTZ
Mme Maryse MEDDAH	avait donné pouvoir à Sandra POPIELUCH
Mme Claudine ANDRIOT	avait donné pouvoir à Marie-france TRONEL

Absente :

Mme Monique HERVE

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Pascal HOUEIX a été désigné secrétaire de séance.

Madame la Maire procède à l'appel des conseillers à 20h30.

Madame la Maire donne lecture de l'ordre du jour, tel qu'il figure dans la convocation adressée régulièrement aux membres du conseil municipal.

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 03 octobre 2013

Le Conseil municipal, **à l'unanimité par 28 voix pour**, approuve le procès verbal du conseil municipal du 03 octobre 2013.

01 – Donner acte des décisions prises par la Maire

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises par Madame la Maire (n°2013-40 à 2013-56).

02 – Renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne

Le Conseil Municipal **à l'unanimité par 28 voix pour**, :

- ☒ se prononce favorablement pour que la commune de COURDIMANCHE et son CCAS se joignent à la procédure de renégociation du contrat -groupe d'assurance que le Centre Interdépartemental de Gestion va engager début 2014 conformément à l'article 26 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984,
- ☒ prend acte que les membres du conseil municipal seront amenés à délibérer à nouveau sur les taux de cotisation proposés par le contrat groupe d'assurance souscrit par le CIG à compter du 1er janvier 2015.

03 – Signature d'une convention dans le cadre de la dématérialisation

Le Conseil Municipal **à l'unanimité par 28 voix pour**, autorise Madame la Maire à :

- ☒ recourir à la télétransmission
- ☒ signer la convention de dématérialisation des actes règlementaires et budgétaires avec la Préfecture du Val d'Oise.

04 – Adhésion de la commune à l'association pour le développement de l'économie sociale et solidaire en Val d'Oise (ADESS 95)

Le Conseil Municipal **à l'unanimité par 28 voix pour**,

- ☒ se prononce favorablement sur l'adhésion de la commune de Courdimanche à l'ADESS 95 moyennant une cotisation d'un montant de 100,00 € par an.
- ☒ autorise Madame la Maire à signer tout document s'y afférent.

05 – Décision modificative n°1 au budget primitif 2013

Le Conseil Municipal, **à la majorité, par 25 voix pour et 3 contre (M. GENET, Mme COLLET, Mme BEYAERT)** se prononce favorablement sur la décision modificative n°1 au budget 2013.

06 – Débat d'orientation budgétaire 2014

Le Conseil Municipal prend acte du débat d'orientation budgétaire 2014.

06 bis – Demande d'aide au fonctionnement des bibliothèques et des médiathèques auprès du Conseil Général du Val d'Oise

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité par 28 voix pour**, autorise Madame la Maire à solliciter auprès du Conseil Général du Val d'Oise une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 264 € en faveur de l'aide aux bibliothèques publiques.

07 – Contrat de territoire : demande de fonds de concours

Le Conseil Municipal **à l'unanimité par 28 voix pour** autorise Madame la Maire à :

- ☒ solliciter l'aide de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise au titre du contrat de territoire, pour la prise en charge des travaux de rénovation de l'église Saint-Martin, à hauteur de 156 000 € HT,
- ☒ signer tous documents relatifs à cette demande de subvention ainsi qu'aux procédures de lancement des travaux.

08 – Intégration des parties communes des associations syndicales libres (ASL) ou assimilées

Le Conseil Municipal à l'unanimité par 27 voix pour et 1 non participation (M. Pascal Houeix),

- ☒ autorise la cession à titre gratuit à la commune des voiries, espaces verts et réseau d'éclairage communs appartenant à l'ASL Les Grès, à l'ASL Les Hameaux de Courdimanche, à la Copropriété de l'immeuble 1/3 allée de la Couronne Boréale (Bat. A & E des Hameaux de Courdimanche) et à la Copropriété de l'immeuble 2/4 allée de la Couronne Boréale (Bat. B & F des Hameaux de Courdimanche).
- ☒ prend acte de la prise en charge des frais notariés liés à ces cessions par l'ASL Les Grès, par l'ASL Les Hameaux de Courdimanche, par la Copropriété de l'immeuble 1/3 allée de la Couronne Boréale (Bat. A & E des Hameaux de Courdimanche) et par la Copropriété de l'immeuble 2/4 allée de la Couronne Boréale (Bat. B & F des Hameaux de Courdimanche).
- ☒ Autorise Madame la Maire à signer tous les actes afférents à ces cessions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h15.

Elvira JAOUËN

*Maire de Courdimanche
Conseillère régionale d'Ile-de-France*